

Chalet du parc de la Tête d'Or : le groupement lauréat désigné

Le groupement Youse, Fondation Good Planet, la Fabuleuse cantine et Maison Gutenberg a été désigné pour faire revivre le chalet du parc de la Tête d'Or.

C'était l'un des bâtiments emblématiques du patrimoine vacant de la Ville de Lyon. Le chalet du parc de la Tête d'Or, qui avait été exploité jusqu'en 2013 en tant que restaurant et lieu de réception, avait au printemps fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt, pour sélectionner un porteur de projet visant à sa rénovation et à lui redonner vie.

Ce mercredi, la Ville de Lyon a communiqué le choix du jury qui s'est tenu le 7 novembre. Celui-ci a retenu le projet du groupement Youse, Fondation Good Planet, Fabuleuse cantine et Maison Gutenberg, associé aux architectes Looking for Architecture et Charlotte Vergély, pour la re-conversion du Chalet du parc.

Un projet structuré autour de trois univers

Le bâtiment de 1.700 m², situé au cœur du parc de la Tête d'Or, vacant depuis 2013, sera transformé en un lieu totem sur la transition écologique. Le projet du groupement composé de Youse, promoteur, et de Good Planet et Fabuleuse cantine, exploitants, est structuré autour de trois univers, à savoir l'écologie et la médiation sur la transition écologique, l'alimentation durable, avec un tiers-lieu nourricier, et enfin les arts et la culture, à travers un partenariat avec la Maison Gutenberg, initiateur de projets artistiques engagés (Taverne Gutenberg à Lyon 3^e, Halle Debourg à Lyon 7^e).

Le futur bâtiment rénové se répartit entre 600 m² dédiés aux usagers du lieu de vie et à la découverte du restaurant « antigaspi », 550 m² dédiés aux expositions et à la sensibilisation, et 440 m² pour des espaces de conférences et de travail.

La Ville précise que la sensibilisation à l'environnement est pensée comme un fil rouge de l'expérience du Chalet, par la scénographie, les ateliers, les expositions ou les événements qui pourront s'y tenir, associant une myriade d'acteurs locaux et de partenaires. Largement ouvert au public et entièrement gratuit, le lieu offrira des surfaces d'exposition pour les visiteurs libres ou pour les temps scolaires. Le site pourra accueillir des événements et une programmation spécifique pour le grand public durant le week-end.

« L'espace de restauration, pensé comme un tiers-lieu nourricier, présente une offre de restauration « anti-gaspi », répondant au label Ecolable. Il comprendra également un atelier de cuisine de 39 m². C'est un projet d'innovation sociale, associant sensibilisation à l'alimentation du-

nable et savoir-faire. L'espace peut accueillir entre 140 et 200 personnes selon les saisons. Les choix de menu resteront abordables avec une gamme de prix progressive et des tarifs réduits pour les étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minimas sociaux ou de petites retraites. »

Ville de Lyon

La Ville ajoute que l'espace d'exposition de 200 m² « permettra d'accueillir une scène artistique émergente, en développant des synergies avec les acteurs culturels et autres espaces d'exposition présents dans le parc ». Des résidences artistiques pourront en outre être accueillies, « avec des workshops donnés par les artistes-résidents, sous la coordination de Maison Gutenberg ».

Au premier étage, le projet animé par la Fondation Good Planet proposera « un espace de sensibilisation polyvalent de 194 m², gratuit et ouvert à tous autour des thèmes de l'alimentation, de la biodiversité, du climat et de l'énergie, de l'eau ».

Reconversion bas carbone

LFA (Looking for Architecture) et Charlotte Vergély, architecte du patrimoine, assurent la conception architecturale du projet, qui consiste en une rénovation permettant d'aboutir à un bâtiment à faible impact carbone, en s'appuyant sur la sobriété constructive et le respect de l'identité architecturale du chalet.

La Ville souligne que l'accent est également mis sur le recours à des matériaux bio-sourcés, comme des murs rideaux en bois, des cloisons en terre crue, des isolants en laine de bois ou en liège... Sur le plan énergétique, des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques en toiture permettront de produire l'énergie sur place, et dépasser la consommation du bâtiment, avec une production d'énergie solaire annuelle de 148 Mwh. Le projet permettra d'atteindre le label BBCA rénovation et EnerPHit (label maison passive)

Trois propositions étudiées

A l'issue de la dernière étape de sélection, la Ville de Lyon a reçu « trois propositions de grande qualité », avec des acteurs variés et qualifiés : « Le Chalet du parc » porté par Youse (lauréat), « Le nid » porté par Urban Project (arrivé en 2ème position), et « la Grainerie » porté par Amétis.

La Ville souligne que le choix du jury s'est porté sur le candidat qui a répondu au plus près du cahier des charges de l'appel à manifestation d'intérêt. L'objectif premier de celui-ci était en effet de placer au cœur du projet la sensibilisation et la médiation autour de l'environnement.

« La solidité du projet proposé par Youse et les futurs exploitants, avec une grande expérience et savoir-faire en termes de médiation et de pédagogie autour de l'alimentation et de la transition écologique, en lien

avec le public familial du parc, combiné à un projet architectural exemplaire, a retenu toute l'attention du jury. »

Ville de Lyon

La prochaine étape est la poursuite des échanges entre la Ville de Lyon et le groupement afin d'aboutir au dépôt d'un permis de construire et à la signature d'une promesse de bail emphytéotique administratif en 2023. Le démarrage des travaux devrait intervenir fin 2024, avant une ouverture fin 2025.

Pas encore de commentaire.



© Youse, LFA et Charlotte Vergély, Filippo Bolognese Images – vue depuis le Lac

<http://www.lyonpoleimmo.com/wp-content/uploads/Chaletduparc-tetedor.jpg>



<http://www.lyonpoleimmo.com/wp-content/uploads/BrunoBernard-agriculture.jpg>



<http://www.lyonpoleimmo.com/wp-content/uploads/Villeurbanne-Ho%CC%82tel-de-Ville.jpg>



<http://www.lyonpoleimmo.com/wp-content/uploads/Bernard-Berteaud.jpg>



<http://www.lyonpoleimmo.com/wp-content/uploads/immoancien.jpg>



<http://www.lyonpoleimmo.com/wp-content/uploads/bandoimmo250.jpg>



<http://www.lyonpoleimmo.com/wp-content/uploads/pubfin.jpg>

